

LE PROGRAMME ACADEMIQUE NUTRITION

Il a débuté l'année scolaire 2003-2004 et s'étend sur 3 années scolaires.

Le programme est mené en collaboration avec le CRES Lorraine qui assure l'appui méthodologique du projet.

Un comité de pilotage pluriprofessionnel a été mis en place dès le début et se réunit 4 à 5 fois par an (pièce ci-jointe composition du groupe).

I – LES OBJECTIFS DU PROGRAMME :

- Prévenir la surcharge pondérale chez les élèves des écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées de l'académie :
 - . en modifiant les habitudes alimentaires par une valorisation des fruits – légumes et de l'eau du robinet
 - . en augmentant les activités physiques au quotidien
 - . en valorisant des environnements favorables au Boire-Manger-Bouger pendant le temps scolaire.

Au niveau des élèves :

- Améliorer ou maintenir l'équilibre nutritionnel des repas et de l'offre alimentaire proposée dans les écoles, collèges et lycées en cohérence avec les recommandations officielles.
- Promouvoir la consommation d'eau dans les écoles, collèges et lycées.
- Favoriser l'accès à des activités physiques quotidiennes.

Au niveau des professionnels :

- Mettre en œuvre une politique nutritionnelle dans les écoles et les établissements scolaires par un travail en équipe pluriprofessionnelle associant autour des directeurs d'école et des chefs d'établissement les infirmier(ère)s, médecins, assistantes sociales, enseignants, personnels de la vie scolaire, gestionnaires, cuisiniers, parents d'élèves, ... ainsi que les partenaires des collectivités locales et territoriales, les associations et organismes professionnels de la restauration.
- Réaliser des malettes pédagogiques nutritionnelles pour les écoles d'une part, les collèges et lycées d'autre part à la mise en œuvre d'actions.

II – LES DIFFERENTES ETAPES :

Année 2003-2004 :

Mesurer la faisabilité de l'implantation d'une démarche de prévention nutritionnelle dans un établissement scolaire visant à la fois les élèves et leur environnement dans au moins un site-pilote par département

- 3 journées de formation-action pour 60 personnes référentes (infirmières, médecins, enseignants, gestionnaires, cuisiniers).
- Des actions ont été menées dans 33 sites-pilotes : 15 écoles pré-élémentaires et élémentaires
9 collèges, 4 lycées et 1 cité scolaire.
- 2000 élèves ont été concernés.

Financement : PNNS - Programme National Nutrition santé – Direction générale de la santé.

Année 2004-2005 :

- Pérennisation des actions nutritionnelles dans les sites-pilotes.
- Mutualisation des expériences et conception des malettes nutritionnelles.
- 2 journées de formation-action pour les référents des sites-pilotes.
- Conception des malettes.

Financement : CRAM du nord-est.

Année 2005-2006 :

- Réalisation des malettes pédagogiques nutritionnelles.
- Pré-test des différents éléments des malettes sur 47 sites.
- Séminaire académique du 20 avril 2006.
- Formations nutritionnelles inscrites au PAF :
 - . professionnels santé-social
 - . équipes d'établissement
 - . professionnels de la restauration.

Financement : conseil régional pour les malettes en direction des lycéens.

Année 2006-2007 :

Mise en œuvre de la politique nutritionnelle :

- Diffusion des mallettes pédagogiques en septembre 2006 auprès des 2895 écoles, 281 collèges et 208 lycées publics et privés de l'académie.
- Formations inscrites au PAF (et aux plans départementaux de formation) :
 - . formations d'équipes de formateurs par bassin
 - . formations d'équipes pluriprofessionnelles d'établissement
 - . formations des personnels de santé
 - . formations des professionnels de la restauration.

Financement demandé : Conseil régional pour le colloque et PRSP-DRASS pour les mallettes à destination des écoles et des collèges.

III - EVALUATION DU PROGRAMME :

Au niveau des élèves :

L'indicateur de santé est l'IMC -indice de masse corporelle- calculé par le rapport du poids sur la taille au carré.

- . Des outils (disques de calcul d'IMC) ont été distribués à tous les médecins et infirmières.
- . Un logiciel élaboré par la DRASS Lorraine permet de recueillir les IMC des élèves scolarisés et de suivre l'évolution du statut nutritionnel dans le temps.
- . Cette année scolaire, les infirmières et les médecins recueillent les IMC de tous les élèves de 6 ans lors de l'examen obligatoire réalisé en grande section de maternelle.

Evaluation des pratiques nutritionnelles des élèves.

Des enquêtes nutritionnelles Boire-manger-bouger ont été expérimentées et validées pour les élèves de maternelle, primaire, collège et lycée.

Au niveau de la politique nutritionnelle académique :

- Participation à la politique nutritionnelle : nombre de professionnels mobilisés, d'écoles et d'établissements concernés, de professionnels formés, d'élèves concernés.
- Mise en œuvre locale : projets nutritionnels menés, utilisation des mallettes, installation de fontaines à eau, modifications de l'offre en restauration collective et en activités physiques.
- Evaluation des processus :
 - . Au niveau de la dynamique académique :
ce qui a été réalisé/ce qui a été prévu :
comité de pilotage, journées de formation-action, séminaire régional (nombre, participants, type de professionnels, ...), mallettes nutritionnelles (diffusion, ...), formations inscrites au programme académique (type, participants, ...).
 - . Au niveau des écoles et établissements :
type d'école et d'établissements, professionnels impliqués, tableau de bord des actions, élèves concernés, enquête d'environnement, ...